

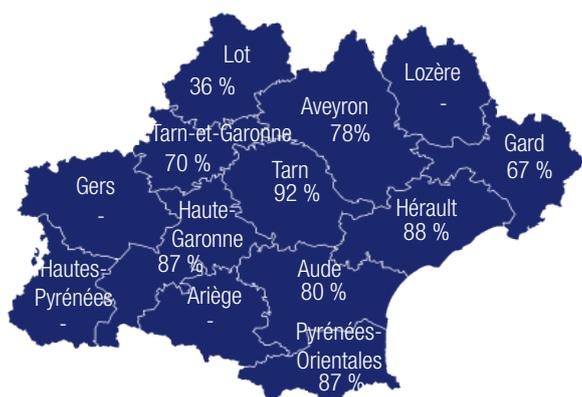
UNE REPRISE ÉCONOMIQUE SUR FOND DE TENSIONS DE RECRUTEMENT

Confirmation de l'embellie du climat des affaires des entreprises de l'économie de proximité. La tendance observée fin 2021 se poursuit début 2022 avec néanmoins une certaine prudence (*suite page suivante*).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

82 % des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois** (base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Taux d'intention de formation par département
(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



Taux d'intention de formation par secteur
(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

	Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	77 %	55 %
Professions libérales	81 %	41 %
Artisanat de service	83 %	41 %

Les **intentions de formation continuent d'augmenter** (+5 points) tout comme les engagements de formations (doublés en mars 2022) pour atteindre leur **niveau le plus élevé depuis un an**.

Les formations aux techniques métiers demeurent une priorité pour les entreprises (56,7%) malgré un recul notable (-6,7 points) au profit de formations à l'**informatique** ou la **sécurité** en forte progression (+10 points) et la vente ou le management (+5 points).

Les besoins sont marqués pour les **entreprises privées de services à la personne, l'immobilier, les prestataires de services du secteur tertiaire, la coiffure ou le machinisme agricole**.

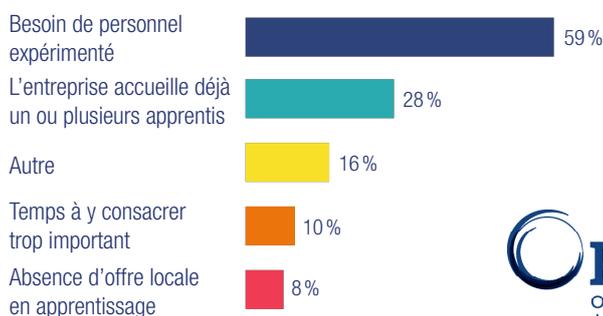
ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **33 % des entreprises** qui envisagent de **recruter** (base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

En cohérence avec la saisonnalité de cette activité, les intentions de recrutement et le nombre de contrats en alternance engagés ont tendance à décroître début 2022.

Le principal frein au recrutement en alternance reste le besoin de personnel expérimenté (59% des cas), en progression de 9 points par rapport au trimestre précédent.

Les freins au recrutement en alternance
(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



UNE REPRISE ÉCONOMIQUE SUR FOND DE TENSIONS DE RECRUTEMENT

Confirmation de l'embellie du climat des affaires des entreprises de l'économie de proximité. La tendance observée fin 2021 se poursuit début 2022 avec néanmoins une certaine prudence liée aux incertitudes autour du pouvoir d'achat, la hausse des prix de l'énergie, la pénurie de matières premières et dans une moindre mesure les contraintes sanitaires.

Dans ce contexte, les entreprises renforcent leur volonté de **former leurs salariés aux techniques métiers** mais aussi d'accompagner les mutations économiques (**transformation numérique** notamment) ou de **sécuriser** leurs pratiques pour **accompagner la reprise d'activité**.

Fin 2021, la région Occitanie présentait un taux de chômage de 8,8%, supérieur au taux de chômage national. Ce taux est en recul de 0,6 point sur 1 an, même si une part des demandeurs d'emploi, souvent les plus fragiles, reste durablement éloignée du marché du travail.

Il y a d'une part, une forte intensité d'embauches liées à la reprise économique mais d'autre part des tensions de recrutement qui apparaissent plus marquées que jamais avec **62% des recrutements jugés difficiles**.

En outre, la **fin prévue des aides exceptionnelles à l'alternance** au 30 juin 2022 interroge d'ores et déjà sur la poursuite de la mobilisation des TPME sur le dispositif. Les chefs d'entreprises font part de leurs inquiétudes pour la rentrée de septembre.

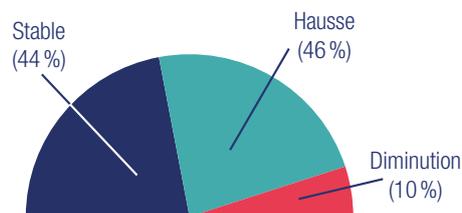
Enfin, les difficultés en matière de sourcing pointées par les entreprises font apparaître un phénomène inversé : c'est maintenant à l'entreprise de se vendre aux candidats. C'est dans ce contexte que l'Opco EP en Occitanie initie des **partenariats visant à réduire les tensions de recrutement au travers d'actions territoriales de promotion des métiers**.

L'embellie du climat des affaires des entreprises constatée fin 2021 se confirme début 2022 : **90% des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse (+9 points)**.

L'amélioration est particulièrement notable au sein des professions libérales et des services de proximité.

Ces prévisions sont empreintes d'une certaine prudence ; les incertitudes autour du pouvoir d'achat des ménages, les hausses des prix de l'énergie, la pénurie des matières premières et les contraintes sanitaires pèsent sur les perspectives.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



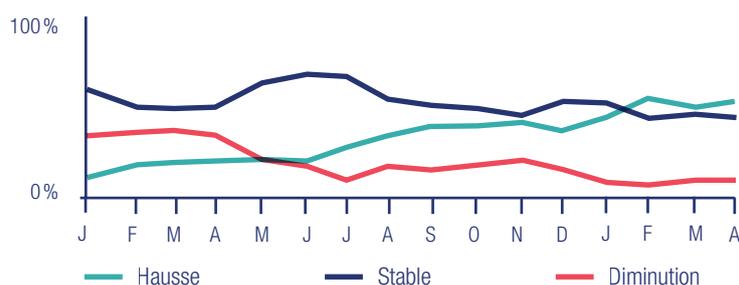
Situation du chiffre d'affaires
(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	31% Stable, 52% Hausse, 17% Diminution	→
Professions libérales	44% Stable, 50% Hausse, 6% Diminution	→
Services de proximité	45% Stable, 44% Hausse, 11% Diminution	→



Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021



EMPLOI

47% des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Au premier trimestre 2022, **774 postes à pourvoir** ont été détectés par les conseillers. Les intentions de recrutement identifiées se concentrent principalement dans les branches professionnelles des **entreprises privées de services à la personne** (267 postes), des **prestataires de service** (89), de **l'immobilier** (68) ou du **machinisme agricole** (47).

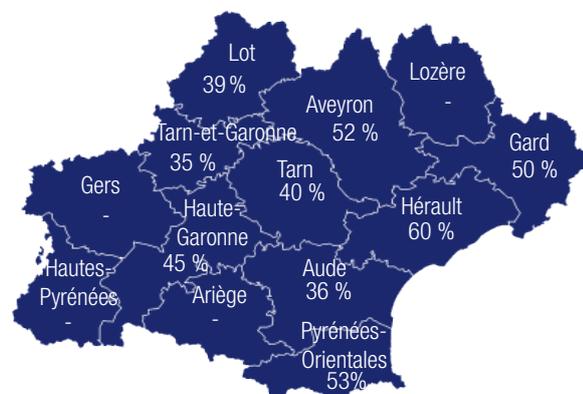
Si ces branches **recrutent en majorité en CDI/CDD**, notons que l'artisanat alimentaire recrute majoritairement via l'alternance au contraire de la branche des services à la personne qui ne recourt à ces dispositifs que dans 26% des cas.

Néanmoins, **62% de ces projets de recrutement sont jugés «difficiles»** par les entreprises. Les secteurs des services de proximité (métiers de l'aide à la personne et des téléconseillers en tête) restent particulièrement concernés ainsi que le machinisme agricole (action focalisée sur ce secteur dans le Lot et l'Aveyron).

Les difficultés pointées par les entreprises sont la « pénurie de candidats », « localement des candidats au profil inadéquat », « l'attitude et le comportement des candidats », « l'attractivité du territoire »... faisant apparaître un phénomène inversé : **c'est maintenant à l'entreprise de se vendre aux candidats.**

Taux d'intention de recrutement par département

(base 605 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



ZOOM SUR : TANDEM / INFOS MÉTIERS

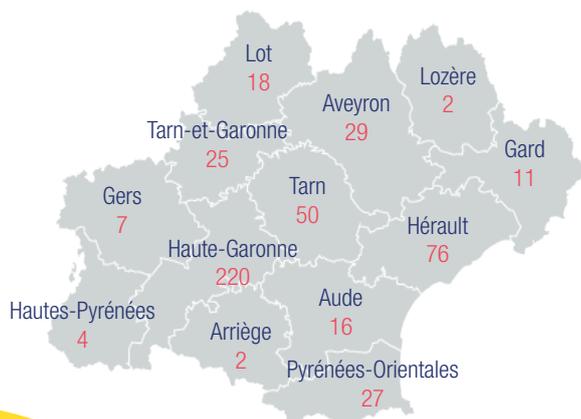
Deux actions territoriales, une ambition : développer la connaissance des métiers

En Occitanie, deux dispositifs sont cofinancés par la Région pour promouvoir les métiers de la proximité via des événements en direction de publics scolaires et des mises en relation d'entreprises recrutant des stagiaires.

Depuis janvier 2022, l'Opco EP en Occitanie a organisé 6 Info Métiers auprès d'élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pour promouvoir l'alternance ainsi que les métiers de **l'immobilier**, le **machinisme agricole**, la **boucherie**, la **boulangerie** et la **coiffure**. On constate que cette offre de service régionale représente un véritable effet levier pour aider les entreprises à s'emparer du sujet de la promotion de leurs métiers. En effet, au niveau national 16% des entreprises se prononcent en faveur de la promotion de leurs métiers pour **33% en Occitanie.**

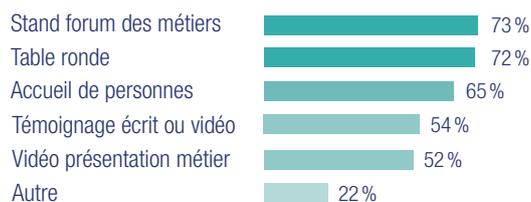
Entreprises favorables à l'accueil de stagiaires : 488

(base 1051 REFLEx – Octobre 2021 à mars 2022)



Les entreprises expriment leur intention de participer à l'une ou plusieurs des actions suivantes

(base 1051 REFLEx – Octobre 2021 à mars 2022)



L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



95
implantations



1100
collaborateurs

En Occitanie

52 794
entreprises

108 406
salariés

13
implantations

53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	● Imprimerie de laque et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **605 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 (**3 527** enquêtes depuis le 1^{er} janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.